

Objet : Conseil de l'Institut du 15/07/2021 en salle de conseil de l'IRPHE (durée 2h30)

**Présent(e)s** : N. Vandenberghe, R. Teychené, F. Candelier, P. Boivin, C. Frydman, V. Garnier, E. Serre, P. Sagaut, S. Le Dizes, D. Eyheramendy, U. Ehreinsteinst, T. Maison.

\*\*\*\*\*

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur les différentes actualités (TIGER, Plateforme, PhD Program, ...)
- Maquette budgétaire pluriannuelle (2022-2025) demandée par A\*MIDEX
- Arbitrage AAP Postdocs n°2

\*\*\*\*\*

**m**( La séance ouvre sur une introduction générale de N. Vandenberghe qui présente l'ordre du jour et fait un tour d'horizon des différentes actualités de l'institut :

- Le projet TIGER a nécessité beaucoup d'attention depuis le début de l'année avec de nombreuses réunions avec A\*MIDEX sur les contours de sa structuration et de sa future mise en place. Dans un premier temps, il nous a été demandé de faire remonter à A\*Midex l'un des masters du périmètre pouvant faire partie de la 1<sup>ère</sup> vague de labellisation. Après consultation avec l'ensemble des responsables formations, nous avons proposé le master de Mécanique qui semble être à la fois le plus prêt au regard des attendus actuels du projet et qui touche le plus largement notre communauté. Cependant, à la suite d'arbitrages entre le COMEX TIGER et les composantes, le process a finalement changé, s'orientant vers un appel à manifestation d'intérêt (AMI), ouvert à l'ensemble des parcours, et avec des dispositifs financiers expérimentaux pour la rentrée universitaire 2021 sans labellisation immédiate ni modification de maquettes. Certaines conditions sont requises dont un socle commun de départ (disposer d'une UE relative à un projet de recherche, identifier les compétences attendues relatives à la recherche, présenter un dispositif « Cum Laude ») et 5 renforcements possibles (Recherche, Internationalisation, Lien avec le monde socio-économique, Recherche et internationalisation, Internationalisation et lien avec le monde socio-économique).

Plusieurs parcours de l'IMI se sont portés candidats : Fluids and Solids, Ingénierie de la Sécurité Incendie, Génie des Procédés et des Bioprocédés.

Ce qu'il ressort des fiches de réponses de nos formations à cet AMI est qu'il faut renforcer les UE de projet. Cela nécessite beaucoup d'encadrements et donc d'heures complémentaires qui ne sont pas éligibles aux financements TIGER et qui impliqueront certainement d'utiliser des ressources sur fonds propres à voir avec l'UFR.

- Concernant le volet des TRIPs (Teaching and Research Interdisciplinary PlatformS), toujours dans le cadre du projet TIGER, l'institut fera certainement des propositions autour de la simulation numérique et du prototypage. D'autres instituts ont été contactés à ce sujet et pourraient être également intéressés.

- Des premières dépenses sont planifiées pour début septembre dans le cadre de la mise en place, en jauge très réduite, de la plateforme pédagogique située dans la halle technologique de l'IUSTI.

Pour rappel, l'objectif de cette salle est de garder sa vocation « Recherche » tout en y intégrant des actions de Formation et sera dotée d'un budget de 100 000 €.

Les discussions se poursuivent par ailleurs avec la DEPIL et la DHSE, pour la réalisation d'une notice de sécurité par les marins pompiers afin de mettre au norme ce bâtiment qui doit passer en ERP 5<sup>ème</sup> catégorie pour garantir l'accueil de public étudiants.

- Le PhD program de l'IMI, préparé en concertation avec le Directeur de l'ED353 et présenté en détail ce jour, est en cours de finalisation. Il s'appuie sur les cours des différents parcours de Master 2 et il sera complété par des cycles de conférences organisées par l'ED353 et l'IMI. Le démarrage du programme est prévu pour la rentrée 2021. Il est rappelé que les étudiants en thèse doivent faire 100h de formation avec une offre déjà existante, et l'objectif est donc d'étendre cela avec l'institut en proposant un contenu scientifique cohérent.

Un programme doctoral est également en préparation au sein de l'Ecole Centrale. L'IMI et l'ED 353 soulignent qu'il est nécessaire de coordonner les actions afin d'éviter une offre doublon avec celle de l'IMI. Il serait sûrement intéressant d'ouvrir ces deux possibilités à l'ensemble des étudiants pour pallier cela.

- En parallèle, il est possible que certains cours de l'Ecole Centrale, à la demande d'Olivier Boiron, aient lieu à la rentrée prochaine dans les locaux du laboratoire IRPHE et soient mentionnés également dans l'offre de formation de l'Institut. Cette action est conditionnée à l'accord préalable de la Direction de l'ECM avant validation de l'IMI.

- Toujours dans le cadre des différentes mesures de Formation de l'institut mises en place ou à venir, un point est fait par Pierre Boivin sur les 6 retours que nous avons reçus jusqu'à présent pour des actions à destination des doctorants et étudiants de masters ciblées sur le lien recherche / application. L'objectif étant de présenter sur quelques exemples concrets le lien entre recherche académique et problématique applicative. Quelques journées ou demi-journées de formation, ouvertes à tous, seront alors organisées et feront l'objet d'un calendrier très prochainement.

- 11 stages d'immersions ont été financés cette année par l'institut afin de permettre à des étudiants d'effectuer un stage long en laboratoire en M1, et un atelier de présentation animé par Fabien Candelier et ponctué d'un repas a été organisée mi-juillet rencontrant un vif d'intérêt. Ce format sera reconduit pour les prochaines années.

- Une réflexion est actuellement menée autour de l'organisation d'écoles d'été, de leurs formats et du spectre thématique. En termes de budgets, celles-ci sont prévues annuellement à partir de 2023 mais il serait éventuellement intéressant de mettre en place cela dès 2022 en proposant une version allégée. Un formulaire d'intention a déjà été préparé par le bureau de l'IMI mais plusieurs questions restent en suspens : Faut-il choisir le campus de Château-Gombert pour créer une identité géographique à ces écoles à l'échelle nationale et internationale ? Faut-il, à contrario, choisir un lieu très attractif et encadré (type Porquerolles) pour favoriser les discussions et échanges après les cours ?

Un appel à projets sera certainement lancé à l'automne si cette idée est retenue.

- Une autre question est également à l'étude actuellement concernant la possibilité de pouvoir recruter des ATER avec des demi-services. Les postes d'ATER sont relativement nombreux sur le périmètre de l'institut (IUT, Polytech, UFR Sciences) et cela implique de parfois recruter des candidats extérieurs. Les postes d'ATER actuels ne permettent pas à des candidats de développer une activité de recherche du fait du volume d'enseignement important et de ce fait sont peu attractifs. L'institut souhaiterait donc participer au recrutement (et au financement) d'ATER avec des services d'enseignement réduits, en accord avec les composantes. Pour l'heure, le statut des ATER est contraint. Après un tour de table, il est proposé de faire remonter la demande à la direction de l'université pour étudier les formes possibles que pourraient prendre ces recrutements.

- Enfin, à la suite d'une demande initiée par la DIRCOM de l'Université, des films de présentation des instituts, à destination des partenaires extérieurs, devraient être réalisés à l'automne prochain avec une équipe de tournage qui se rendra sur nos différents sites pour des prises de vues.

 Les échanges se portent à présent sur la maquette budgétaire pluriannuelle (2022-2025) que nous devons retourner à A\*Midex pour le 10 septembre 2021.

Une présentation des postes de dépenses ligne par ligne est faite par Nicolas Vandenberghe (cf. annexe jointe) et il est précisé qu'il s'agit d'une version non finalisée qui sera possiblement retravaillée avant la rentrée prochaine. De plus, il est à noter que ces montants seront complétés par d'autres financements dans le cadre du projet TIGER précédemment évoqué.

Concernant le budget rectificatif 2021, après nouvelle confirmation par A\*Midex, il ne nous sera pas possible de demander de report du budget sur 2022 pour les crédits non engagés avant la fin de l'année. Toutefois, nous avons pu effectuer une demande exceptionnelle, au regard du contexte sanitaire, concernant le report du budget « plateforme » (100 000€) et du financement du contrat de postdoctorant non pourvu suite à la non-délivrance du visa d'un candidat sélectionné. La fondation reviendra vers nous courant 2022 pour confirmer ou invalider cette requête.

 Arbitrage de l'AAP Postdocs n°2 :

Un rappel est fait sur la règle en précisant qu'il est possible de financer jusqu'à 4 postdoctorants mais cela peut-être moins si le profil des candidats présentés ne répond pas suffisamment aux attendus d'A\*MIDEX.

Cet arbitrage se fait après les travaux du conseil scientifique, qui ont conduit à la sélection de 7 sujets parmi les 10 déposés, et est réalisé sur la base du couple sujets/candidats. Il est rappelé que les critères importants sont :

- l'externalité de la candidature
- la qualité du candidat et notamment son potentiel à poursuivre une carrière académique
- le caractère novateur du sujet

Sur les 7 sujets retenus pour ce 2nd tour, seuls 4 ont pu présenter des candidats. A l'issue de l'examen des dossiers, les 4 candidats, tous avec de très bons profils, sont sélectionnés :

Titre	Nom du porteur	Candidat
Experimental and numerical investigation of hydrogen-air flames propagating in thin layer vessels.	Christophe ALMARCHA (IRPHE) & Pierre BOIVIN (M2P2)	M. Yves BALLOSSIER
Instabilité des écoulements stratifiés cisailés	Patrice LE GAL (IRPHE), Benjamin FAVIER (IRPHE), Stephane VIAZZO (M2P2) & Uwe HARLANDER (BTU)	M. Joris LABARBE
Microfluidique Diphasique et Transferts de chaleur	Lounès TADRIST (IUSTI), Irina MARTIN (IUSTI) & Maxime CHINAUD (IUSTI)	M. Fedor RONSHIN
Trapping of heavy flexible disc within vortical flow	Gautier VERHILE (IRPHE) & Fabien CANDELIER (IUSTI)	M. Eric IBARRA

La séance est levée.